



## CONSULTATIONS POLITIQUES

# Guy Georges Mbacka exprime sa satisfaction

Après trois jours de consultations des acteurs politiques et de la société civile dans la perspective de la concertation d'Owando, prévue du 3 au 6 mars, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Guy Georges Mbacka, a marqué sa satisfaction en ce qui concerne la qualité des débats qui ont meublé les échanges. « La voie est

*totalelement balisée. Nous avons eu affaire à des partenaires responsables, conscients de faire évoluer notre gouvernance électorale. Le gouvernement pense qu'à Owando un certain nombre de points de blocage vont connaître une évolution substantielle, pourvu que les parties prenantes fassent preuve de bonne foi », s'est-il réjoui.*

Page 3



## BOIS - ÉNERGIE

# Des plantations agroforestières pour alimenter Brazzaville



Les deux parties, après la signature du protocole d'accord/Adiac

Le ministère chargé des forêts et la représentation du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo ont signé, hier, un protocole d'accord visant à renforcer le potentiel en bois-énergie durable en République du Congo. A travers cet accord, plus de 2000 hectares de plantations agroforestières seront mis en place dans les départements des Plateaux et du Pool, pour un coût d'environ quatre milliards FCFA financés par l'Initiative la forêt de l'Afrique centrale. Selon la représentante résidente de la FAO, Yannick Ariane Rasorimanana, ce projet confirme, une fois de plus, l'engagement du Congo dans l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et contribuera à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Page 5

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

# As Otohô va affronter TP Mazembe à domicile



L'AS Otohô affrontera TP Mazembe ce week-end/Adiac

Le club congolais, As Otohô, sera face, le 13 février, au Tout Puissant Mazembe à Lubumbashi, en République démocratique du Congo, dans le cadre des rencontres de la première journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Les Congolais qui ne pourront

jouer devant leur public sont également appelés à affronter deux autres formations du même groupe, à savoir Coton sport de Garoua du Cameroun et Al Masry d'Egypte. Les deux vainqueurs de cette poule seront qualifiés pour les quarts de finale de la compétition.

Page 16

## ART CULINAIRE

# La cuisine congolaise honorée au Bénin

Le Congolais Thiansly Arlich Madzou-Moukassa a décroché le trophée « Assiette d'or édition 2022 » au

Festival international de la gastronomie africaine et du tourisme culinaire (Gastro Festie 229) qui vient de se

tenir au Bénin.

Jouissant d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine, le jeune lauréat a été congratulé le 8 février dernier à Brazzaville par la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga.

Page 8



Thiansly Arlich Madzou-Moukassa présentant son trophée à Destinée Hermella Doukaga

## EDITORIAL

# Journée chômée

Page 2

## ÉDITORIAL

## Journée chômée

Le sport peut avoir un impact considérable sur la vie des nations. Le Sénégal l'a démontré pendant la célébration de son premier sacre à la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Le 6 février, au stade Olembé de Yaoundé, au Cameroun, au terme d'une finale à suspense- elle a épuisé le temps réglementaire, les minutes supplémentaires, les prolongations, pour se clôturer sur la séance des tirs au but-, les Lions de la Teranga sont venus à bout des Pharaons d'Égypte.

Parfois un bonheur peut en cacher un autre. La veille du triomphe de ses compatriotes, Macky Sall, le chef de l'Etat sénégalais, héritait de la présidence tournante de l'Union africaine. Le 5 février, son homologue de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, lui passait le témoin à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, à l'occasion du 35e sommet de l'organisation continentale. On peut imaginer sa fierté pour le trophée du ballon rond, et le poids des responsabilités pour le maillot de la plus haute instance politique et diplomatique panafricaine.

Ceci expliquant cela, le président au double sacre a dédié la journée du lundi 7 février à l'accueil de ses champions, l'a décrétée fériée, chômée et payée sur l'ensemble du territoire national et même annulé son voyage aux Comores pour faire la fête au pays. Sur le moment, on a eu le sentiment que tous les Sénégalais devenaient des lions, tellement les cris de joie entendus dans les rues de Dakar ressemblaient au rugissement de ces fauves !

Mais quelle longue attente pour le Sénégal ! Sans remonter loin dans le temps, beaucoup parmi ceux qui ont salué la victoire des hommes d'Aliou Cissé se souviennent surtout des batailles perdues en finale en 2002 contre les Lions indomptables du Cameroun, et en 2019 face aux Fennecs d'Algérie. Les CAN passent et ne se ressemblent pas, les Sénégalais ont eu raison de banqueter. Gratifiés de récompenses diverses par le président, les Lions de la Teranga entameront sans doute les rencontres qualificatives de la Coupe du monde au Qatar avec un moral au zénith.

En dépit de la regrettable bousculade meurtrière du 24 janvier à Olembé, saluons donc aussi le Cameroun, pays organisateur de la CAN, pour le succès des réjouissances de la jeunesse africaine et partant de tout le continent.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE FORESTIÈRE

## Lancement des « IRR » dans les départements du Congo

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a lancé le 8 février à Brazzaville les Initiatives à résultats rapides (IRR) dans les douze directions départementales du pays en vue d'améliorer la gouvernance des ressources forestières et accroître l'apport du secteur forestier au Produit intérieur brut (PIB).

Méthodologie orientée vers les résultats, en réponse à un défi, les IRR visent à réorganiser les directions départementales de l'économie forestière, en impulsant un élan à partir des initiatives à petites échelles sur des objectifs prioritaires partagés. Aussi, elles consistent à inciter les équipes à devenir plus performantes par des résultats ambitieux et réalisables en cent jours.

Les différentes directions départementales vont s'atteler à relever trente-six défis parmi lesquels l'augmentation du taux de recouvrement des taxes forestières et du taux des dettes recouvrées auprès des sociétés jusqu'à épuration complète ; la finalisation de l'aménagement de toutes les concessions dans les délais prescrits ; la réduction des infractions liées à la traçabilité du bois depuis sa zone d'abattage jusqu'à sa commercialisation...

Il sera question, pour ces différentes directions départementales, de réduire le commerce illégal de bois sur le marché local, le taux de braconnage et la chasse illégale. Elles devront également bannir toutes les infractions liées à l'absence ou à la non-validité des documents autorisant l'exploitation, le transport ou la commercialisation du bois



La ministre Rosalie Matondo lançant les IRR/DR

et disposer d'un fonds. « Cette volonté politique affichée par le ministère de l'Economie forestière a pour objectif d'aller vers le changement technique de ces institutions. Toutes ces réformes visent à doter l'administration forestière de capacités humaines, techniques et organisationnelles, en vue de réussir l'implémentation du système de vérification de la légalité, gage d'une meilleure gouvernance du secteur forestier », a indiqué Rosalie Matondo. A cet effet, la ministre de

l'Economie forestière a invité ces directions départementales à mobiliser toute leur volonté et ressources intellectuelles afin de relever ces défis majeurs au cours de la période requise, avec l'appui des membres des différentes équipes IRR et collaborateurs.

Prenant le cas du Cameroun, le facilitateur Mamy Raboana a signifié que cette expérience lui a permis, dans un délai de cent jours, d'augmenter de 600 à 980 millions F CFA le chiffre d'affaires d'une vingtaine d'hôpitaux.

Gloria Imelda Lossele

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossele

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

## Guy Georges Mbacka exprime son optimisme

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a bouclé avec satisfaction, le 9 février à Brazzaville, la série des rencontres qu'il a organisées avec les acteurs politiques et les membres de la société civile, en vue de la tenue de la concertation d'Owando, dans le département de la Cuvette.

C'est le groupement des partis politiques de la majorité présidentielle qui a été le dernier à échanger avec le ministre de l'Administration du territoire au Palais des congrès. Guy Georges Mbacka a salué, à l'issue des consultations politiques, la bonne foi des différents acteurs rencontrés. « La voie est totalement balisée. Nous avons eu affaire à des partenaires responsables, conscients de faire évoluer notre gouvernance électorale. Le gouvernement pense qu'à Owando, un certain nombre de points de blocage existants vont connaître une évolution substantielle, pourvu que les parties prenantes fassent preuve de bonne foi comme le président nous l'a demandé », s'est-il réjoui, précisant que le gouvernement a rencontré des partenaires de bonne foi.

Selon le ministre en charge de l'Administration du territoire, les acteurs politiques et les membres de la société civile reçus sont disposés à travailler pour le pays et leurs préoccupations seront vues au niveau de la concertation d'Owando. « Il n'y a pas de doute que tous ceux qui sont invités seront à Owando. C'est une très bonne chose, nous recherchons le consensus et ferons preuve de bonne foi. Lorsqu'on fait preuve de bonne foi et qu'en face vous avez des partenaires responsables, je crois que c'est une très bonne chose, c'est la gouvernance électorale qui



sera améliorée», a conclu Guy Georges Mbacka.

Faisant partie de la délégation du groupement des partis politiques de la majorité présidentielle, le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (Club 2002-PUR), Juste Désiré Mondélé, s'est félicité de cette initiative du gouvernement. « Nous

apprécions la démarche du ministre de consulter toutes les parties prenantes pour Owando. Il nous a présenté l'objectif de la concertation qui est d'aller de façon consensuelle vers des élections apaisées, dans la paix, comme l'a souhaité le président de la République. La majorité présidentielle a pu avoir des élé-

ments nécessaires pour apporter sa contribution à l'ordre du jour de la concertation d'Owando », a-t-il expliqué à la presse.

Juste Désiré Mondélé espère que toutes les parties prenantes devraient saisir la main tendue du gouvernement. « La majorité présidentielle est prête, disponible à contribuer au renforcement de

la démocratie en République du Congo. Nous notons la volonté de toutes les parties prenantes d'aller dans un élan de consensus vers des élections apaisées et dans la paix », a-t-il poursuivi.

Notons que le ministre a rencontré, pendant trois jours, les représentants des différentes composantes de l'opposition congolaise, du centre et de la majorité présidentielle, ainsi que ceux des organisations de la société civile. Le but étant, entre autres, de leur présenter officiellement l'ordre du jour de la concertation politique d'Owando, prévue du 3 au 6 mars prochain.

Si l'on s'en tient au document présenté, les débats tourneront autour de la mise à jour du fichier électoral ; de la biométrie ; du découpage administratif et électoral ; du plafonnement du financement des campagnes électorales ; du renforcement de l'indépendance de la Commission nationale électorale indépendante. Il s'agira aussi du vote par anticipation des membres de la force publique dans le cadre d'un scrutin à circonscriptions multiples ; de la situation du Conseil départemental du Pool où le vote précédent n'avait pas eu lieu dans une partie du département, et où les conseillers élus n'ont jamais pu siéger. A cela s'ajoute le choix des conseillers appelés à siéger dans les conseils départementaux et communaux.

Parfait Wilfried Douniama

## FORMATION QUALIFIANTE

## Le PDCE exhorte les apprenants à l'assiduité

Une délégation du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), en séjour de travail à Pointe-Noire, a organisé du 7 au 8 février des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des jeunes retenus pour les formations de la cohorte 3, mais aussi de leurs parents et des maîtres artisans.

Les séances de sensibilisation ont porté sur l'engagement parental, la distribution des équipements de protection individuelle (EPI), le paiement des primes de transport, les modalités d'attribution des SIM individuelles aux jeunes qui n'en disposent pas, les droits des apprenants ou apprentis dans les centres et ateliers de formation, la prévention des maladies contagieuses et les mesures de sauvegarde sociales. Ces informations utiles ont été données pour mettre fin à certaines rumeurs qui circulent dans la ville, de nature à démotiver les apprenants à bien suivre les formations qui ont commencé le 16 novembre 2021. « Les frais de transport journaliers seront remboursés au plus tard le 15 février aux apprenants sur la base de leur assiduité. La stabilisation des listes en vue du paiement des frais de transport a été finalisée le 31

janvier. Le dispositif via une agence de téléphonie mobile est en cours de finalisation », a dit Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE. « Tous les jeunes ayant suivi assidument leurs formations durant cette période percevront un rappel de leurs frais de transport. Et ceux qui participent de manière irrégulière ou qui ne participent plus aux cours, ne percevront rien, voir seront remplacés par d'autres qui attendent », a-t-il ajouté.

Aussi, a-t-il poursuivi, les jeunes qui n'ont pas de SIM en leur nom peuvent s'en procurer avec le parrainage d'une personne de leur choix qui a une pièce d'identité en cours de validité au plus tard le 28 février. Le PDCE a déjà payé les frais d'assurance scolaire de tous les apprenants/apprentis. Ils ne couvrent que les actions menées dans le cadre de la formation/apprentissage.

Devant l'auditoire, les responsables du PDCE ont réaffirmé la ferme volonté de mettre à la disposition des jeunes des équipements de protection individuelle correspondant à chaque métier ( tenue, chaussures, gants, lunettes, casques) mais dont l'usage est réservé exclusivement pour la formation ou l'apprentissage. Les apprenants doivent respecter le règlement intérieur des centres de formation/ateliers ainsi que le code de bonne conduite du PDCE. « Placer d'abord votre cœur à la formation et non à l'argent », a martelé Marie-Yvette Sacadura, chargée du PDCE à la Banque mondiale. Elle s'adressait aux jeunes apprenants qui n'ont pas encore compris le bien-fondé de la formation pour laquelle le gouvernement et la Banque mondiale accordent du prix pour les sortir de la vulnérabilité et de l'oisiveté.

En accueillant les jeunes dans les ateliers ou les centres de formation, les formateurs ou maîtres artisans doivent être des modèles. Ils ont le devoir de traiter les apprenants avec dignité, ont répété les responsables du PDCE. Aux superviseurs, il leur a été demandé de recueillir les bonnes informations sur le terrain et de les remonter au PDCE pour un traitement efficace. Signalons que ce sont 2500 jeunes à Brazzaville et 5000 à Pointe-Noire qui ont été affectés auprès des maîtres-artisans et des centres de formation publics et privés. 500 maîtres-artisans ont été mobilisés et vingt centres de formation publics et privés. Pour s'assurer de l'acquisition des compétences par les jeunes formés par les maîtres artisans, le PDCE a recruté un personnel de suivi-technico-pédagogique. Les filières concernées pour les formations sont la couture, la

coiffure, la broderie, la pâtisserie, l'arboriculture, l'aviculture, la cuisine, le service de restaurant, transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques et la transformation des produits végétaux. A celles-ci s'ajoutent les filières de mécanique automobile, la chaudronnerie, le frigoriste en installation domestique, l'électricité du bâtiment, l'installateur en équipement sanitaire, la maçonnerie, le menuisier - Alu-verre, le menuisier en mobilier-agencement -charpente et couvertures, menuisier en ouvrages métalliques ; peintre applicateur de revêtement (staff et décoration), élevage porcin, maraichage, technicien d'usinage et topographie. Toutes ces formations sont gratuites et seront dispensées selon l'approche par compétence. La durée de chaque formation variera entre six et neuf mois.

Hervé Brice Mampouya



## EXTENSION AVIS D'APPEL D'OFFRES 22\_RFGS\_155554



### Objet

Recrutement d'un consultant national chargé de concevoir une application mobile pour la collecte des données sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations droits humains liés à la santé

**Date de l'appel d'offres :** 14 janvier 2022

**Date de relance de l'appel d'offre :** 11 février 2022

**Date de clôture prorogée pour la réception des manifestations d'intérêt :** 25 février 2022 à 12h00

**Numéro de référence :** 22\_RFGS\_155554

### 1. Introduction

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds

Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NMF3, il est prévu la conception d'une application mobile pour la collecte des données sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations droits humains liés à la santé.

De ce fait, CRS cherche à recruter un consultant local pour la conception de cette application mobile.

### 2. Objectif

Le dispositif électronique pour la collecte, le traitement automatisé des données et l'alerte sur les dysfonctionnements des services de santé et les violations de droits humains liés à la santé est un ensemble d'outils technologiques jouant chacun un rôle spécifique qui concourt à l'atteinte des objectifs liés au renforcement du système communautaire auquel la République du Congo s'est engagée avec l'appui du Fonds mondial. Les objectifs spécifiques de cette consultance concernent la mise en place des différentes composantes dudit dispositif à savoir :

- Un système électronique de collecte de données avec des Smartphones/tablettes ;
- Un Système de collecte d'alerte téléphonique ;

- Une plateforme web de diffusion des données ;
- Une application android et IOS.

### 3. Exigences/Profil du consultant

- Ingénieur en informatique de gestion ou en Génie logiciel ou diplôme équivalent ;
- Maîtrise parfaite du développement Web : Java, Python, Visual Studio, HTML et PHP ;
- Maîtrise des systèmes de gestion de bases de données : Oracle ou MySQL ;
- Maîtrise du logiciel SAGE ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine : présentation des applications développées et en cours de développement ;
- Maîtrise du français (écrit et parlé) ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse ;

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org)

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

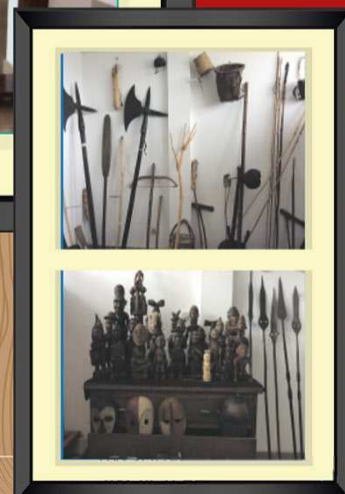
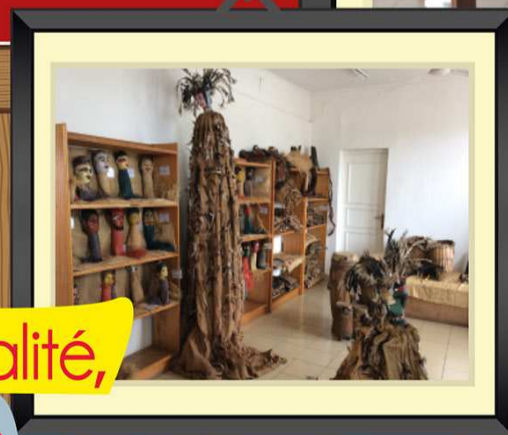
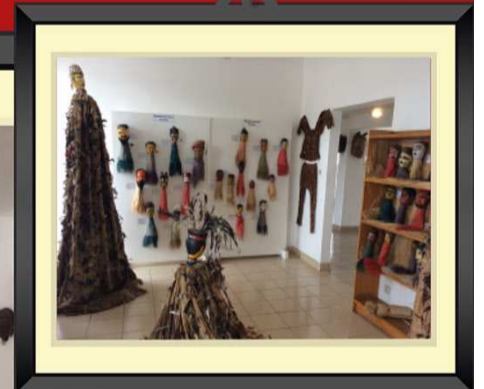
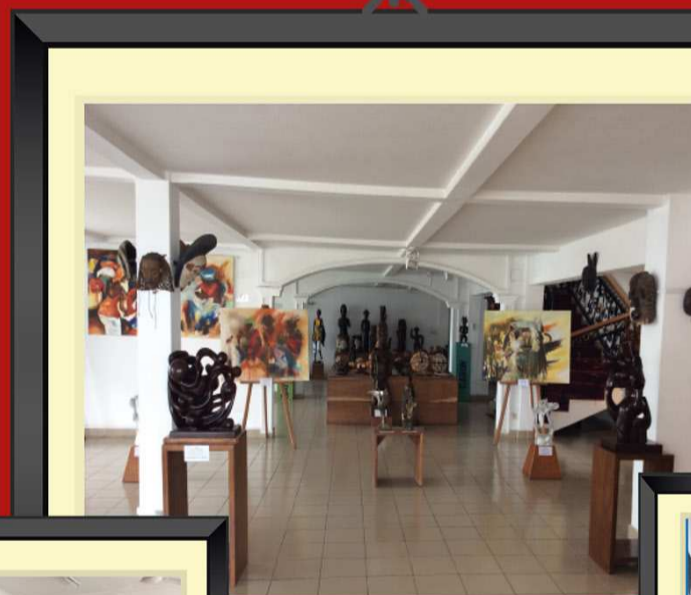
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## TRIBUNE LIBRE

## La deuxième Facilité élargie de crédit du FMI pour le Congo : une affaire de confiance

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 21 janvier 2022, pour la deuxième fois en trois ans, un nouvel accord de trente-six mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour le Congo, d'un montant de 324 millions de Droits de tirages spéciaux (DTS), équivalent à 456 millions \$, avec un décaissement immédiat de près de 90 millions \$. Membre du FMI depuis le 10 juillet 1963, le Congo dispose d'un quota total de 162 millions de DTS et d'un encours de crédit de 26,00 millions de DTS auprès de cette institution. A quoi peuvent servir ces fonds et sous quelles conditions ?

En effet, ce prêt est généralement accordé aux membres du FMI qui connaissent des déséquilibres prolongés de leur balance des paiements. Mais, il peut également être octroyé pour réduire les vulnérabilités liées à la dette, au déficit budgétaire, aux déséquilibres structurels, aux pertes conjoncturelles liées aux chocs pandémiques, à la lutte contre la corruption, au renforcement de la transparence dans l'utilisation des ressources publiques et à l'amélioration du climat des affaires.

Dans le cas du Congo qui, en décembre 2021, était confronté à une dette équivalente à 94% de son Produit intérieur brut (PIB), largement au-dessus de la norme autorisée par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) de 70% du PIB, le FMI avait jugé soutenable cet endettement, en raison de l'apparition des signes de la maîtrise des vulnérabilités. Ce qui n'était pas le cas, le 17 juillet 2019, lorsque la dette du Congo représentait 110% du PIB et que les deux parties avaient signé la première FEC de 448,6 millions \$ sur trois ans, après deux années de laborieuses négociations, sans parvenir à intégrer efficacement ces vulnérabilités, rendant immédiatement caduque l'arrangement.

Certes, après le décaissement de la première tranche de 44,9 millions \$ de cette première FEC, le communiqué de presse du FMI de janvier 2020 avait révisé la croissance du Congo à la baisse à 2,2% pour 2019, à cause de l'expansion moins forte que prévue de la production pétrolière. À partir de 2020, la baisse de cette production s'aggravait à mesure que les champs de pétrole atteignaient leur maturité. La chute du cours mondial du pétrole entre 2013 et 2017, au rythme moyen de 15,5% l'an, soit 49% sur toute la période, a entraîné une baisse de la croissance de l'activité économique du Congo de -10% en 2016.

Dans ces conditions, il était impossible d'appliquer les quarante-huit conditionnalités de la première FEC. Cette dernière s'inscrivait dans le cadre de la couverture du besoin de financement des États de la Cémac entre 2017 et 2020, pour 10 284 Md\$ dont 30% étaient financés par le FMI, 15% par la restructuration de la dette et 55% par d'autres institutions financières internationales. Durant ce temps, les autres États de la Cémac avaient encaissé leur FEC et amélioré progressivement les déséquilibres de leur balance de paiements.

Par conséquent, la soutenabilité actuelle de la dette du Congo signifie que le pays maîtrise mieux ses points faibles persistants, notamment l'instabilité macroéconomique, les déficits liés à la reprise économique dans le contexte de la pandémie de la covid-19, la faible contribution à l'effort régional de restauration et de préservation de la stabilité extérieure de la Cémac.

Dès lors, la prévision du FMI d'une croissance de 2,4% pour cette année après une contraction de 0,2% du Produit national brut (PNB) en 2021, confirme cette lente, mais réelle reprise de l'activité économique du Congo. Ce qui permet de lancer les activités structurantes dans l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les zones économiques spéciales, prévues dans le cadre du Plan national de développement 2022-2026 de plus de 8 987 Mds FCFA.

La nouvelle FEC contribue au financement de ces activités jusqu'à 41,5% du total des ressources extérieures du PNB. Le financement par l'État n'étant que de 24%, les autres ressources proviendront des partenaires à mobiliser dont l'implication dépendra du degré de confiance qu'ils auront retrouvé pour accompagner les autorités congolaises.

Ainsi, le FMI vient de donner un signal fort qui relance l'ouverture du guichet et permet aux partenaires financiers du Congo d'engager les investissements directs étrangers, afin que le pays retrouve sa trajectoire de développement économique. A condition toutefois, que l'utilisation des ressources contribue à la réduction de la dette, à l'amélioration du climat des affaires, à l'équilibre de la balance de paiements et que les acteurs s'impliquent davantage dans une gouvernance inclusive et responsable de l'État.

**Emmanuel Okamba,**  
maître de conférences HDR en Sciences de gestion

## BOIS-ÉNERGIE

## De nouvelles plantations de 2 700 hectares pour alimenter Brazzaville

Les plantations agroforestières vont être mises en place dans les départements du Pool et des Plateaux au cours des cinq prochaines années. La réalisation devrait coûter sept millions de dollars, environ quatre milliards francs CFA financés par l'Initiative la forêt de l'Afrique centrale (Cafi).



Les deux parties, après la signature du protocole d'accord/Adiac

Le protocole d'accord du Projet de renforcement du potentiel en bois-énergie durable en République du Congo (Prorep Bois-énergie) a été signé, le 7 février à Brazzaville, par la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et la représentante résidente du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Yannick Ariane Rasoarimanana. Il s'agit de faire face aux besoins croissants en bois-énergie dans la capitale congolaise et ses périphéries.

Le Prorep Bois-énergie vise à atténuer la pression exercée sur les forêts autour de Brazzaville, en réduisant la déforestation et la dégradation des sols. Il permettra d'assurer un meilleur approvisionnement des principales villes en bois-énergie, de préserver et enrichir la diversité biologique, de lutter contre la sécheresse, les érosions et la dégradation des sols ; de créer une plus grande capacité nationale de séquestration du carbone dans le contexte de l'atténuation des effets du changement climatique, de favoriser l'émergence de l'économie verte et de lutter contre la pauvreté.

En tant que partenaire fiduciaire dans la mise en œuvre du Prorep bois-énergie, la FAO a insisté sur une forte implication des organisations de la société civile et des communautés. La représentante résidente de l'agence onusienne, Yannick Ariane Rasoarimanana, a renouvelé la disponibilité de la FAO à soutenir le gouvernement congolais dans la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre les changements climatiques et l'amélioration des conditions de vie de la popula-

tion. « Ce projet confirme, une fois de plus, l'engagement du Congo dans l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et contribuera à l'atteinte des Objectifs de développement durable (13, 14, 15 et 17) pour lesquels ont été élaborés les nouveaux cadres stratégiques de la FAO 2022-2031, qui prônent la meilleure production, la meilleure nutrition, le meilleur environnement et les meilleures conditions de vie », a signifié Yannick Ariane Rasoarimanana.

De son côté, le gouvernement congolais s'est félicité des avantages que va générer la réalisation du Prorep, pour plus de cinq cents bénéficiaires, de nombreux emplois pour les jeunes. « Le Prorep Bois-énergie fait partie de la volonté politique affichée de maintenir le couvert forestier national et la capacité de séquestration de carbone à travers les forêts plantées. Ses résultats devraient constituer une partie de la réponse aux besoins croissants en bois-énergie et à la nécessité d'optimiser les rendements de productions agricoles avec des systèmes de production climato-intelligents », a estimé Rosalie Matondo.

Pour mémoire, le Congo a ratifié l'accord de Paris sur les changements climatiques à la suite de la soumission de sa contribution prévue déterminée nationale 2015, qui prévoit une réduction de ses émissions nationales de 48% en 2025 et de 55% en 2035, ainsi que la mise en œuvre de nombreux projets de séquestration de carbone.

**Fiacre Kombo**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Impliquer davantage de femmes dans la science

La place de la femme congolaise dans la science a été au cœur de l'échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Edith Delphine Emmanuel, et la cheffe de mission adjointe de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Alisande Ross, le 9 février à Brazzaville.

« Il est question de voir comment faire en sorte que les filles et les femmes s'impliquent davantage dans la science pour faire valoir leurs compétences en technologie, mathématiques et bien d'autres domaines », a fait savoir la diplomate américaine au sortir de l'entrevue.

La rencontre entre la ministre Edith Delphine Emmanuel et Alisandre Ross n'est pas anodine car, dans quelques jours, la Journée internationale des femmes et filles de science sera célébrée. La contribution scientifique des Congolaises sera mise en exergue à l'occasion de cette célébration avec pour thème « Les femmes et la science : égalité des sexes dans différents domaines de la science et dans la riposte à la pandémie de covid-19 ». L'ambassade des Etats-Unis est disposée à accompagner non seulement cette initiative, mais aussi l'ensemble du processus permettant aux filles et femmes de s'affirmer dans les domaines scientifiques. Au plan national, il y a des associations qui œuvrent dans ce sens, pour appuyer l'action des pouvoirs publics, en sensibilisant les jeunes dans les collèges et lycées aux opportunités que regorgent les séries scientifiques.

**Rominique Makaya**



La ministre de l'Enseignement supérieur et la cheffe de mission adjointe de l'ambassade des Etats-Unis



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## PROCÈS THOMAS SANKARA

## Trente ans de prison ferme requis contre Blaise Compaoré

Le parquet militaire a requis, le 8 février, trente ans de prison contre l'ex-président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, impliqué dans l'assassinat de Thomas Sankara lors du coup d'Etat de 1987.



L'ancien président de la République burkinabé est accusé d'être le principal commanditaire de l'assassinat de son prédécesseur, Thomas Sankara, tué avec douze de ses compagnons lors d'un coup d'Etat en 1987.

Trente ans de prison ont également été requis contre Hyacinthe Kafando, l'ancien commandant de la garde de Blaise Compaoré, autre grand absent du procès, car en fuite depuis 2016. Il est soupçonné d'avoir mené le commando qui a assassiné Thomas Sankara et ses collaborateurs. Le parquet a réclamé sa condamnation pour « attentat à la sûreté de l'Etat » et « assassinat ». Outre ces deux absents de marque, douze autres accusés étaient présents pour ce procès fleuve qui a débuté en octobre 2021. L'écrasante majorité avait plaidé non coupable.

Par ailleurs, vingt ans de prison ont été requis contre le général Gilbert Diendéré, un des chefs de l'armée lors du putsch et principal accusé présent. Il purge déjà une peine de vingt ans, pour une tentative de coup d'Etat en 2015. Plusieurs peines d'emprisonnement ferme allant de trois à vingt ans ont également été requises contre cinq accusés et une de onze ans avec sursis.

Enfin, le parquet a requis l'acquiescement, « pour faits non constitués », pour trois accusés et pour « prescription » pour les deux derniers.

« Ça fait des années que nous attendons. Nous avons entendu les réquisitions. On attend le verdict final », a déclaré Mariam Sankara, la veuve de l'ancien président, tout en regrettant certaines demandes d'acquiescement. Chassé du pouvoir par la rue en 2014, Blaise Compaoré vit depuis en Côte d'Ivoire et est le grand absent du procès, ses avocats ayant dénoncé « un tribunal d'exception ». Il a toujours nié toute implication dans les événements du 15 octobre 1987.

Yvette Reine Nzaba

## CENTRAFRIQUE

## Félix Moloua nommé Premier ministre

Le Premier ministre centrafricain, Henri-Marie Dondra, a été démis de ses fonctions par le président de la République, Faustin Archange Touadéra, et remplacé par Félix Moloua. L'annonce a été faite le 8 février par le porte-parole de la présidence de la République, Albert Yaloké Mokpeme.

L'heureux promu a été ministre de l'Économie et du Plan depuis 2016. Il avait déjà été pressenti à ce poste après la présidentielle de 2020, mais avait finalement été maintenu dans ses fonctions.

Justifiant sa destitution, l'ancien Premier ministre a déclaré: « J'ai démissionné de mon poste de Premier ministre, un nouveau vient d'être nommé. Ma démission intervient huit mois après ». Il a encore précisé qu'il aurait remis sa démission au chef de l'Etat qui se trouvait au sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Notons que le nouveau Premier ministre a pris ses fonctions le 9 février.

Rock Ngassakys

## BURKINA FASO

## La Francophonie durcit le ton contre la junte au pouvoir

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a suspendu le Burkina Faso de ses instances, suite au coup d'Etat qui a renversé, le 24 janvier dernier, le président Roch Marc Christian Kaboré, a annoncé l'organisation, à l'issue d'une réunion de son Conseil permanent tenue le 8 février à Paris, par visio-conférence.

Selon le compte rendu de la rencontre, la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a rappelé que la prise du pouvoir par la force est une atteinte aux engagements pris par les États et gouvernements membres de cette organisation.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil a condamné le coup de force et décidé, conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako, de suspendre le Burkina Faso des instances de la Francophonie.

La résolution maintient, tou-

tefois, les programmes de coopération multilatérale francophone en soutien au processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique ainsi que ceux bénéficiant directement à la population civile, selon la même source.

La Francophonie « exige la libération immédiate et sans condition du président Roch Marc Christian Kaboré et invite le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration à garantir le respect des droits et des libertés

fondamentales de toutes et de tous », souligne le communiqué, précisant que le Conseil a demandé à la secrétaire générale de mobiliser la Francophonie en vue d'accompagner, aux plans politique et technique, le processus de transition et de retour à l'ordre constitutionnel au Burkina Faso.

Lors de cette rencontre, le Conseil permanent de la Francophonie a également décidé du report d'une année des IXes Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Kinshasa en 2023 à une date encore à préciser au regard de l'agenda sportif international.

Enfin, il a annoncé que le déficit de démocratie et de sécurité dans l'espace francophone sera à l'ordre du jour des discussions de la 40e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui se tiendra le 16 mars 2022, à Paris.

Yvette Reine Nzaba

**«La Francophonie exige la libération immédiate et sans condition du président Roch Marc Christian Kaboré et invite le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration à garantir le respect des droits et des libertés fondamentales de toutes et de tous »**

## CRISE HUMANITAIRE

## Une aide de 175 millions d'euros pour l'Afrique centrale et de l'ouest

L'Union européenne (UE) a annoncé une aide humanitaire de 175 millions d'euros au profit de huit pays de l'Afrique de l'ouest et du centre confrontés à des crises multiformes.

« L'UE réaffirme sa solidarité avec la population vulnérable dans les pays d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale en engageant, en 2022, un budget humanitaire de 175 millions d'euros en faveur de cette région », a indiqué un communiqué de l'UE. Ces fonds seront alloués à des projets humanitaires dans huit pays, à savoir le Burkina Faso (23,5 millions d'euros), le Cameroun (16 millions d'euros), la République centrafricaine (17 millions d'euros), le Mali (25 millions d'euros), la Mauritanie (8,5 millions d'euros), le Niger (24 millions d'euros) et le Nigeria (34 millions d'euros).

Cette dotation de l'UE servira à fournir une aide vitale aux personnes touchées par les conflits et aux communautés accueillant les personnes qui ont été contraintes de fuir, à

assurer la protection des personnes vulnérables et aider à faire respecter le droit international humanitaire et les principes humanitaires, entre autres.

Le communiqué de l'UE explique que cette aide s'inscrit dans le cadre plus large du soutien qu'elle apporte à la région, notamment par l'intermédiaire des contributions de «Team Europe» à la riposte mondiale au coronavirus, du soutien à l'effort de distribution de vaccins par l'intermédiaire du mécanisme Covax et d'autres actions visant à soutenir à plus long terme le renforcement des systèmes de santé fragiles.

« Une crise humanitaire complexe continue de toucher la population d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Les graves violations à l'encontre des enfants, les violences sexistes, les enlè-

vements et les agressions, les arrestations arbitraires et les exécutions extrajudiciaires sont désormais systématiques. Les besoins humanitaires sont encore exacerbés par une crise alimentaire sans précédent, par des catastrophes naturelles, par le changement climatique et par la pandémie de covid-19. L'aide de l'UE servira à répondre aux besoins fondamentaux, notamment en fournissant des denrées alimentaires, des soins de santé et une aide à la protection, ainsi qu'en améliorant l'accès à l'eau potable », a précisé le commissaire chargé de la gestion des crises, Janez Lenarčič, rapporté par le même communiqué. L'UE reste un partenaire de premier plan de l'Afrique en matière d'aide au développement.

Noël Ndong

## GASTRONOMIE

# La cuisine congolaise honorée au Bénin

Le jeune congolais Thiansly Arlych Madzou-Moukassa qui a remporté le trophée « Assiette d'or édition 2022 » au premier Festival international dédié à la gastronomie africaine et tourisme culinaire (Gastro Festie 229), organisé du 6 au 15 janvier dernier au Bénin, a reçu le 8 février à Brazzaville les encouragements de la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga.

Le concours organisé par C&P Partners, en collaboration avec la mairie de Ouidah, au Bénin, a regroupé une trentaine de pays africains. Outre le trophée, Thiansly Arlych Madzou-Moukassa a présenté à Destinée Hermella Doukaga le Certificat de participation qu'il a reçu « pour sa brillante candidature aux phases finales des TOC Awards, concours international de cuisine des chefs africains lors du Gastro Festie 229 ».

Selon le récipiendaire, après les préliminaires sur les réseaux sociaux et s'être rendu éligible, il a bénéficié d'un appui financier des Ateliers citoyens du Congo pour se rendre au Bénin. S'agissant des critères de sélection, il a rappelé que ceux-ci portaient sur la cuisine africaine. En effet, au Bénin, Thiansly Arlych Madzou-Moukassa, qui dispose d'une expérience de dix ans, a valorisé la cuisine congolaise, où il a proposé aux convives trois plats : le Ngulu mu mako, les trois pièces (le coco au poisson salé ajouté au poulet avec la pâte d'arachides) et le poisson à la purée des légumes au jardin d'Eden.

Formé dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité, Thiansly Arlych Madzou-Moukassa s'est spécialisé dans la cuisine, la pâtisserie et la restauration. Promoteur d'un centre de formation en hôtellerie à Brazzaville, il a, à son actif, formé plus de trois cents jeunes. « Je suis plus qu'émerveillé d'avoir été reçu par



Thiansly Arlych Madzou-Moukassa présentant son trophée à Destinée Hermella Doukaga/DR

la ministre. Cela fait plaisir que les efforts que nous avons fournis par le passé soient valorisés aujourd'hui », s'est-il réjoui à sa sortie d'audience, estimant que la cuisine est un métier noble qui nourrit l'homme.

Il a, par ailleurs, annoncé que la République du Congo a été élue, à travers sa modeste personne, au poste de secrétaire général de l'Association des cuisiniers d'Afrique dont le siège est basé au Cameroun.

La ministre du Tourisme et des Loisirs a saisi cette occasion pour féliciter et encourager le récipiendaire à continuer sur cette lancée afin de porter haut l'étendard du pays dans le domaine de la cuisine. Elle l'a assuré de l'accompagnement du gouvernement. Destinée Hermella Doukaga considère le jeune lauréat comme ambassadeur de la gastronomie congolaise dont la première édition a été organisée à Brazzaville, du 21 au 28 décembre 2021.

« Félicitations à vous, nous sommes très fiers de vous. Vous avez valablement honoré le pays. C'est ce type de citoyens que nous voulons pour notre pays. Nous avons besoin des modèles comme vous. Vous êtes un bon modèle pour tous les citoyens congolais, en général, et la jeunesse congolaise, en particulier. Vous faites les choses qui honorent le pays et ce certificat, vous l'avez bien mérité », a-t-elle encouragé.

**Parfait Wilfried Douniama**

## VIENT DE PARAÎTRE

## «L'économie africaine 2022», nouvel ouvrage de l'AFD

Par un ouvrage publié aux Éditions La Découverte (collection « Repères »), l'Agence française de développement (AFD) propose des analyses inédites sur les principaux enjeux économiques et sociaux qui touchent le continent africain.

À l'aune de la crise de la covid-19, l'ouvrage nouvellement paru examine les trajectoires de développement africaines, en plaçant au cœur de l'analyse la structure des économies, leurs évolutions potentielles, mais aussi et surtout la prise en compte de la population la plus vulnérable.

L'AFD se livre à une série de questionnements : comment caractériser la reprise économique en Afrique après la récession sans précédent enregistrée en 2020 ? Quels sont les enjeux liés au financement des économies africaines, au centre des débats internationaux de l'année écoulée ? L'instauration d'une zone de libre-échange en Afrique pourrait-elle soutenir la reprise des économies ? Comment l'Afrique du Sud s'achemine-t-elle vers une transition juste, où le développement parvient à concilier le respect de l'environnement avec la prise en compte d'enjeux sociaux importants ? De quelle façon la jeunesse est-elle en capacité d'influencer les politiques publiques en Afrique ? Que retenir de l'impact des inégalités de genre et de la réussite économique des femmes à partir de l'exemple burkinabè ? Ainsi, à travers la lecture de cet ouvrage, on apprend que plus de deux ans après le démarrage de la pandémie, les économies



africaines ont déjoué les prévisions les plus catastrophistes sur les conséquences de la covid-19, mais elles ont cependant, comme le reste du monde, été frappées par la récession.

Le Congolais Christian Yoka est le directeur du département Afrique de l'AFD.

**Marie Alfred Ngoma**

## FESTICAB 2022

## Des candidatures féminines sollicitées

Le Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi (Festicab) se déroulera, du 27 mai au 3 juin à Bujumbura, sur le thème « L'entrepreneuriat et l'autonomisation économique de la femme ». L'appel à films, ouvert jusqu'en avril, se destine aux cinéastes africains et d'ailleurs, avec un intérêt particulier sur la participation des femmes.

Avec pour thème « L'entrepreneuriat et l'autonomisation économique de la femme », il s'agit d'accorder à l'Africaine la visibilité qu'elle mérite dans le milieu du cinéma, réputé archaïque et conservateur. Par ailleurs, l'enjeu de cette thématique tend à permettre aux femmes cinéastes, qu'elles soient devant ou derrière la caméra, de s'épanouir et d'être autonomes grâce à l'exercice de leur métier et de leur passion pour le septième art. Ensemble, hommes et femmes de l'industrie cinématographique africaine et d'ailleurs apporteront leurs pierres à l'édifice, afin de libérer la parole des femmes, mais surtout de la faire entendre et la valoriser.

Manifestation culturelle cinématographique créée en 2009 au Burundi, le Festicab accueille tous les ans près d'une centaine de films nationaux et internationaux qu'il fait découvrir dans tout le pays à travers des séances de projection et d'échange. Grâce à une programmation inédite, il permet au public de découvrir des films de tout genre en format court et long métrage. Depuis 2014, le Festicab s'est aussi ouvert aux films d'animation. Toutes ces œuvres concourent dans trois grandes catégories : nationale, internationale et est-africaine.

Pour candidater, chaque cinéaste est invité à envoyer en ligne sa fiche d'inscription dûment remplie. La date butoir étant fixée au 5 avril. Les films soumis doivent être réalisés et produits entre 2020 et 2022. Ils concourent durant une semaine dans différentes catégories, à savoir nationale, internationale et est-africaine. Lors du festival, plusieurs autres activités seront organisées : des projections ; conférences ; formations destinées aux réalisateurs émergents dans le septième art, sous l'encadrement des cinéastes locaux ; internationaux, ainsi que la marraine de cette édition qui est généralement une cinéaste africaine de renom.

Notons qu'en 2019, lors de la 11e édition du Festicab, le court-métrage « Positif », du réalisateur congolais Richi Mbebele, était en compétition dans la catégorie internationale pour le prix du meilleur court métrage, mais n'avait pas été lauréat. Aussi, « Trouble » du Congolais Dan Scott était simplement en diffusion durant l'événement, tenu du 31 mai au 7 juin à Bujumbura, sur le thème « Jeunesse et santé ».

**Merveille Atipo**



## CIRCULATION ROUTIÈRE

# Le nouveau permis de conduire national disponible au deuxième trimestre 2022

Le gouvernement congolais vient de signer un nouveau contrat pour la production des permis de conduire biométriques sécurisés avec puce.

Le nouveau permis de conduire national sera disponible avant le 30 mai. À en croire le ministère des Transports, Voies de communication et de Désenclavement, le processus du recrutement du partenaire pour la production de ce document biométrique sécurisé avec puce, déclenché depuis 2017, a atteint la phase de conclusion.

Ce permis dont le contrat avec le partenaire pour sa fabrication a été signé le 8 février 2022 à Kinshasa, a précisé cette source, sera fabriqué dans le pays.

La cérémonie de signature de ce contrat de production de permis de conduire biométrique sécurisé avec puce a été présidée par le vice-Premier ministre, ministre chargé de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba, représentante du chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lukonde. Ce contrat a été signé avec la société Otojuste, représentée par son directeur général, Marc Jabbour, alors que du côté congolais, le ministre des Transports, des Voies de communication et du Désenclavement, Chérubin Okende.

Rappelons que c'est depuis 2017 que la délivrance du permis de conduire a été suspendue en République démocratique du Congo alors que celui qui est en circulation arrive à expiration à la fin de ce mois de février. « Au demeurant, le ministère porte à la connaissance du public que, sans préjudice des dispositions de la loi n°78/022 du 30 août 1978, portant nouveau Code de la route, spécialement en ses articles 69, 70 et 72, les permis de conduire délivrés avant la mesure de suspension restent valables jusqu'à la délivrance du nouveau permis sus évoqué », précise le ministère.

Lucien Dianzenza



Le spécimen du permis de conduire DR

## ASSAINISSEMENT

## Des engins pour l'Hôtel de ville de Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a réceptionné, le 8 février au parking de l'Hôtel de ville, soixante nouveaux engins pour booster l'assainissement. Ce lot constitue la première acquisition de l'ensemble d'engins et matériels commandés sur fonds propres de la ville dans le cadre du projet «Kin bopeto».

Le premier lot des engins reçus, selon la cellule de communication de l'Hôtel de ville, est constitué de trente camions balayeurs électriques, dix gros camions bacs pour évacuation des immondices, dix compacteurs et dix camions bennes.

Le ministre national des Finances, Nicolas Kazadi, et le ministre d'Etat en charge du Budget, Aimé Boji Sangara, présents à cette réception, ont félicité et encouragé le gouverneur Ngobila pour cette acquisition. Selon eux, ces actions constituent les preuves d'une gestion orthodoxe des fonds de la capitale congolaise.

L'appui financier du gouvernement central à la ville de Kinshasa aide à la prise en charge des organisations non gouvernementales d'assainissement, à la sensibilisation de la population par la coordination «Kinshasa bopeto», à la redynamisation de la Régie



Des engins stationnés à l'Hôtel de ville de Kinshasa DR

d'assainissement de Kinshasa, ainsi qu'au fonctionnement et au renforcement des actions de terrain de l'Unité spéciale de protection de

l'environnement. La commissaire générale en charge de l'Environnement de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba au nom de l'auto-

rité urbaine, a remercié le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a bien voulu, au travers de cet appui, permettre à la

ville de Kinshasa de redorer son image d'une ville attractive, rayonnante où il fait bon vivre. « Le gouverneur Gentiny Ngobila ne ménage aucun effort pour matérialiser la vision du chef de l'Etat. Nous calquons la vision «Kinshasa bopeto» sur le leitmotiv du président de la République, «Le peuple d'abord». Et nous devons rendre effective cette vision sur l'étendue de la ville », a déclaré Laetitia Bena Kabamba.

Cette première acquisition d'engins d'assainissement, rappelle la cellule de communication de l'Hôtel de ville de Kinshasa, balise la voie à la matérialisation, d'ici peu, du partenariat récemment conclu entre la capitale congolaise et une filiale turque, le Group Albarayk, pour l'assainissement de sept communes que compte le district de Funa.

L.D.

## PETIT COMMERCE ET COMMERCE DE DÉTAIL

# Une réforme difficile à mettre en œuvre

Le 7 février dernier, le gouvernement a lancé un atelier sur cette thématique. Il s'agit de réfléchir sur les moyens d'actualiser les textes légaux et réglementaires. A terme, l'objectif global est d'assurer la promotion d'une véritable classe moyenne en République démocratique du Congo (RDC).

Depuis plusieurs décennies, le petit commerce et commerce de détail a constitué une épine dans le pied des gouvernements successifs. En effet, il y a eu une forte pression pour l'application stricte de la loi réservant cet exercice aux seuls nationaux. Sur ce point, il faut indiquer que les différents textes légaux et réglementaires pour régir le secteur restent au point mort. En lançant l'atelier, le ministre de l'Economie nationale, Jean-Marie Kalumba Yuma, espère un débat constructif sur cette problématique

ainsi que les perspectives. L'ordre du jour des travaux reprend des thèmes fondamentaux : état des lieux critique des textes et règlements en vigueur, compréhension unanime des concepts et questions relatifs à l'exercice du petit commerce et commerce de détail en RDC, évaluation des conséquences socio-économiques de la mise en œuvre des mesures conservatoires contenues dans le Décret 11/37 du 11/10/2011. Toutefois, l'enjeu dépasse le cadre même du petit

commerce. En effet, l'effort de création d'une classe moyenne n'avance pas non plus. Malgré un potentiel entrepreneurial bien réel, le constat reste amer. En 3 ans, soit entre 2013 et 2016, la RDC a enregistré une moyenne de création de 7 000 entreprises. Par contre, rien qu'en une année, un pays comme le Nigéria a enregistré plus de 70 000 nouvelles entreprises. A ce jour, la RDC ne compte que quelque 10 000 petites et moyennes entreprises évoluant en majorité dans le négoce et le

commerce général, un secteur à faible valeur ajoutée. Leur nombre aurait même baissé à 8 000 avec la Covid-19, la lourdeur fiscale et le manque d'appui institutionnel. Pour le reste, le pays aligne de très faibles investissements des nationaux dans l'industrie légère (4 %) et l'agriculture (2 %). Le travail d'évaluation apparaît comme une étape cruciale avant de lever des nouvelles options. De nombreux experts identifient des problèmes de plusieurs ordres : fiscalité, accès au marché, accompagnement

financier, etc. En outre, le pays dispose des documents de base issus des études profondes visant à développer l'entrepreneuriat. Si l'absence d'application des textes contribue à rendre l'enjeu plus complexe, le plus grand challenge sera d'arriver à accompagner les Congolais dans la création des entreprises. Il y a bien une vocation entrepreneuriale à susciter et la seule sensibilisation sur cette question ne sera d'aucun apport au regard des défis à relever.

*Laurent Essolomua*

**Sonas**

MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**

Assurance automobile

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO

## COUR DE CASSATION

## Le verdict dans l'affaire Théophile Matondo attendu le 23 février

L'ancien directeur général du Bureau central de coordination (Bceco) connaîtra son sort le 23 février. Mais la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le Collectif d'organisations de défense des droits de l'homme ont confiance en la justice pour la libération du prévenu étant donné que le ministère public, lors de l'audience du 7 février consacrée à la plaidoirie, a dit que les accusations des détournements des deniers publics et la non facturation de la taxe sur la valeur ajoutée portées à charge du prévenu Théophile Matondo étaient non fondées.

La Cour de cassation siégeant dans l'affaire opposant le ministère public, l'État congolais à l'ancien directeur général du Bceco, Théophile Matondo Mbungu, a démarré la plaidoirie le 7 février. Selon le délai légal, elle devra rendre son verdict le 23 février prochain.

Après avoir assisté à l'audience publique du 7 février consacrée à la plaidoirie, la FBCP et le Collectif des organisations de défense des droits de l'homme qui suivent cette affaire et clament l'innocence de l'accusé ont réitéré leur confiance à la Cour de cassation. Elles se disent convaincues de l'acquittement du prévenu Théophile Matondo, qu'elles qualifient de victime d'une justice à double vitesse.

Pour ces organisations, leur certitude serait fondée sur le propos de l'organe de la loi, le ministère public, qui a dit que les accusations des détournements des deniers publics,

conformément à l'article 145 du code pénal livre 2 et la non facturation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) portées contre le prévenu directeur général de Bceco, sont non fondées.

Pour la FBCP et ce collectif, en effet, ces affirmations du ministère public coïncident avec leur enquête qui considérait que l'arrestation et la détention du prévenu Matondo étaient arbitraires. Les avocats de l'ancien directeur général du Bceco ont, au cours de la plaidoirie, fait état de certaines irrégularités constatées au jugement du premier juge le condamnant à dix ans de prison. Fort de ces arguments, ces organisations de défense des droits de l'homme et le ministère public, le procureur général près la Cour de cassation ont requis l'acquittement pur et simple du prévenu. « *Le constat fait jusqu'ici est que la partie civile et l'Inspection générale*



L'ex-directeur général du Bceco, Théophile Matondo/DR

des finances n'ont aucune preuve contre le prévenu Théophile Matondo, alors qu'un principe en droit dit que la charge de la preuve incombe à celui qui l'allègue », a souligné la FBCP dans son communiqué publié à l'issue de l'audience du 7 février. Tout en insistant pour l'acquittement de Théophile Matondo lors du verdict attendu le 23 février, la FBCP et le collectif des organisations de défense des droits de l'homme rappellent dans leurs déclarations que tous les témoins invités à la Cour de cassation, dont la Société nationale d'électricité, l'Inspection générale des finances, la direction générale des impôts, etc., n'ont apporté aucun grief contre le prévenu. Notons qu'il est reproché à l'ex-directeur général du Bceco le détournement de cinq millions de dollars américains de la TVA sur le marché pour l'électrification du projet Bukanga-Lonzo.

Lucien Dianzenza

## INDUSTRIE

## Une banque d'investissement et de garantie publique en gestation

Les conclusions d'une étude de faisabilité seront présentées, le 10 février, lors d'un atelier de restitution organisé par le ministère de l'Industrie, à Kinshasa.

Un communiqué du ministère de l'Industrie nationale annonce la tenue imminente d'un atelier de restitution de l'étude de faisabilité relative à la création d'une banque d'investissement et de garantie publique en République démocratique du Congo (RDC). Cet événement de taille, au regard de son impact direct sur les investissements dans le pays, se tient sous le haut patronage de la primature, selon le communiqué.

L'étude en question est réalisée grâce au financement d'une firme recrutée par le Fonds de promotion de l'industrie et en partenariat avec le Bureau central de coordination en qualité de maître d'ouvrage. Par ailleurs, il y a eu plusieurs intervenants dans la réalisation de cette étude, notamment les experts de la présidence de la République, de la primature, du ministère des Finances, du ministère du Portefeuille, du ministère du Budget et de la Banque centrale du Congo.

Le pari du ministère de l'Industrie de réformer le climat des affaires pour garantir les investissements publics et privés se concrétise progressivement. La RDC constitue le plus grand marché en Afrique centrale, où peuvent se déployer les biens et services qui n'auront aucune difficulté à être écoulés localement ou, pour le surplus, distribués dans la sous-région.

Vendredi dernier, il était question de la promotion de l'industrie locale au dernier Conseil des ministres, avec un accent particulier sur les provinces. Selon les instructions du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le projet de développement du tissu industriel en provinces, qui a pour finalité d'absorber le chômage en s'appuyant sur les compétences locales, par la création des emplois qualifiés et non qualifiés, mérite une attention particulière du gouvernement de la République. En outre, il a déploré le retard dans la matérialisation des projets de ce secteur. Les autorités centrales espèrent réindustrialiser le pays qui est passé de 9 600 unités de production industrielles héritées de la colonisation à un peu plus de 507 unités.

Laurent Essolomwa

## VERNISSAGE

## Lancement de la première édition de la revue santé publique en RDC

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a porté sur les fonts baptismaux la première édition de la revue santé publique qui a eu lieu le 8 février, au salon rouge de l'immeuble du gouvernement.

La publication du magazine s'inscrit dans le cadre de la promotion des principales réalisations des programmes de l'Etat et des partenaires dans le domaine de la santé. La cérémonie de vernissage de la première édition a été présidée par le ministre Jean-Jacques Mbungani. Dans discours sur la circonstance, il a souligné l'importance de cette revue qui vise à sensibiliser les masses sur les défis majeurs du secteur et lutter contre la désinformation. C'est pour répondre à ce besoin, a-t-il indiqué, qu'il a été décidé la mise à la disposition du public de la revue de santé où seront désormais compilées trimestriellement toutes les actions, activités et réalisations d'envergure du secteur de la santé sur toute l'étendue du territoire national.

Ce journal se veut une revue de santé phare en République démocratique du Congo. Il a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé dans le pays en publiant des articles de qualité en matière de santé, des interviews sur les questions médicales en mettant un accent particulier sur la santé publique et les systèmes de santé dans le pays. Constituée des professionnels des médias et spécialistes dans les questions de santé publique, la

revue fournira des informations actualisées sur l'évolution de la santé avec des sources sûres afin de permettre à la population et aux professionnels de la santé d'être tenus informés de l'évolution de la santé publique.

Pour le ministre, les informations seront collectées auprès des divisions et des zones de santé, des programmes, des projets, des organisations non gouvernementales ainsi que des organismes partenaires. Il a invité tous les responsables du secteur à y participer activement ainsi que les partenaires. « *Cette revue est consacrée à la thématique santé et offre aussi une tribune d'expression libre pour les chercheurs et experts du secteur. La bonne information a la particularité de combattre l'infodémie. Toutes les informations seront vérifiées avant d'être mises dans cette revue. Toutes ces procédures pour assurer de la crédibilité du magazine* », a-t-il insisté.

Pour renforcer davantage la visibilité et permettre au public d'accéder à la bonne information, la revue de la santé publique sera aussi présente sur les réseaux sociaux ainsi que sur toutes les plateformes numériques. Sur le plan artistique et communicationnel, elle a été

conçue dans les meilleures conditions professionnelles. Photos et textes sont bien réajustés et présentés avec une qualité d'impression requise. Le ministre de la Santé a saisi cette occasion pour remercier toute l'équipe rédactionnelle du travail abattu afin de produire cette première édition.

## Soigner l'image du ministère de la Santé

Comme support d'information, la revue du ministère vient combler un vide criant en ouvrant la population sur un horizon d'une communication pour la santé efficace, qui donne la parole à tout le monde et qui facilite la possibilité de faire remonter les expériences positives en santé.

Il s'agit d'une revue tout à fait différente qui veut soigner l'image du secteur de la santé, en accompagnant tous les professionnels, les instituts d'enseignement de la santé, les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le domaine de la santé publique, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le secrétariat général à la santé, les programmes spécialisés et du développement du système de santé.

Blandine Lusimana



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## CLASSEMENT FIFA DE FÉVRIER

# La RDC à la 66<sup>e</sup> position

La Fédération internationale de football association (Fifa) a actualisé son classement mensuel juste quelques heures après la fin de la phase finale de la 33<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 organisée récemment au Cameroun. Absente du tournoi, la République démocratique du Congo (RDC) a perdu des places, alors qu'elle était déjà en dehors du top 10 en Afrique, occupant la 12<sup>e</sup> position. Elle se retrouve à la 66<sup>e</sup> position mondiale alors qu'elle était 64<sup>e</sup> au classement précédent.

Le Sénégal, champion d'Afrique, est premier sur le continent et 18<sup>e</sup> au rang mondial, devant le Maroc (25<sup>e</sup> rang mondial), le Nigeria (32<sup>e</sup> rang mondial), l'Egypte (34<sup>e</sup> rang mondial et finaliste malheureuse de la CAN 2021) et la Tunisie (36<sup>e</sup> rang mondial) qui clôt le top 5 africain. Le Cameroun (38<sup>e</sup> rang mondial), médaillé de bronze à sa CAN, est sixième en Afrique, devant l'Algérie, champion sortant qui a perdu quatorze places au classement pour se retrouver à la 43<sup>e</sup> place mondiale. Le Mali (48<sup>e</sup> rang mondial), la Côte d'Ivoire (51<sup>e</sup> rang mondial) et le Burkina Faso (56<sup>e</sup> rang mondial) clôturent le top 10 africain.

Dans le monde, le top 10 se constitue de la Belgique qui demeure première devant le Brésil, la France, l'Angleterre, l'Argentine, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Danemark et les Pays-Bas.

*Martin Enyimo*



Les Léopards de la RDC

## NÉCROLOGIE

La famille et les enfants Diamounzo, le sous-préfet de Madingo-Kayes Jean-Baptiste Diamounzo, Germaine, Serge le DT, Didier-Patrick, Edouardine, Rick, Armel-Le blanc et Mimi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Grégoire Diamounzo, survenu le 28 janvier 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au terminus des bus de Mbota Carlos.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



Les filles et fils des familles Nicolas Daph Kokolo, Joël Pélé Kokolo, Kikabou Mbengou Georgette Getta, Mbengou John Moukala, Diane Ntsimba, Prisca Nzoussi Kiminou, Ulrich Charles Mfoutou Mbengou et la famille Bouella informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante, soeur, fille et belle-soeur Nick Gisabelle Bouela, survenu le 8 février 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient derrière le PSP de la cité des 17 (réf. pylône MTN).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, les familles Ayu, Quenard et Bobot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et tante Christiane Ayu (Etat major) décédée le 31 janvier 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°81 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement rue Mbochis-avenue Marien-Ngouabi).

La date des obsèques est prévue le samedi 12 février 2022 au cimetière Bouka Kintélé.



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

## KOUILOU

# Ouverture de la 13<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil départemental

Les travaux de la 13<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil départemental du Kouilou se sont ouverts, le 9 février, sous les auspices d'Alexandre Mabiala, président de cette institution, accompagné de Paul Adam Dibouilou, préfet du département.

Pendant dix jours, les conseillers départementaux plancheront sur neuf affaires, parmi lesquelles l'examen du projet du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2022 ; l'examen du projet de délibération portant adoption du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2022 ; l'examen du projet de compte administratif du Conseil départemental du Kouilou, exercice 2021 et autres.

Ouvrant ces assises, Alexandre Mabiala a signifié que la convocation de l'assemblée locale en sa 13<sup>e</sup> session ordinaire, dite budgétaire, est la réponse logique aux exigences de la gestion décentralisée car, selon lui, il s'agit pour la collectivité locale de rendre compte de sa gestion et de déterminer les



La photo de famille après l'ouverture officielle des travaux/Adiac

grands axes de l'action locale pour l'année en cours. « En donnant ainsi plus d'opportunités aux collectivités locales, placées devant les enjeux du développement local et la gouvernance des terri-

toires, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au-delà des impondérables qui, à tout instant, croisent le chemin de la gestion publique nationale, montrait ainsi sa volonté de

garder le cap de la responsabilisation des collectivités locales. En effet, la magnanimité du président de la République continue de se matérialiser au profit du département du Kouilou, à tra-

vers le district de Loango, aujourd'hui connecté au boulevard énergétique prôné par ce dernier », a-t-il déclaré.

Pour sa part, dans son mot introductif, le secrétaire du bureau exécutif de cette institution, Amedé Kiloemba, a rappelé que le président du Conseil départemental du Kouilou a été élu, le 28 janvier dernier, par ses pairs à Brazzaville, comme président de l'Association des départements du Congo. Alexandre Mabiala est aussi vice-président de l'Association internationale des régions francophones. Les retrouvailles ont été marquées par une minute de silence observée en mémoire de Ghoma Robert Lefort, premier président du Conseil régional du Kouilou, inhumé le 25 novembre 2021 à Diosso.

Séverin Ibara

## Deloitte.

### MANAGER CONSEIL (CONGO)

#### Métier : Advisory

Deloitte Afrique intervient depuis une trentaine d'années dans les pays francophones de l'Afrique.

Cette présence nous permet de mobiliser localement les meilleures ressources pour apporter nos compétences techniques et sectorielles et l'appui d'un réseau solide pour accompagner nos clients dans leurs projets de développement : croissance externe, implantation à l'international, fusion, filialisation, externalisation de services, ...

Plus de 1000 collaborateurs répartis dans 16 bureaux interviennent sur des missions Audit, Advisory, Juridique et fiscal et Expertise-Comptable.

Au Congo-Brazzaville, Deloitte s'est imposé comme un cabinet de référence, avec des bureaux à Pointe Noire et Brazzaville.

Aujourd'hui, Deloitte Congo compte plus de 50 professionnels des métiers de l'Audit et du Conseil, issus des meilleures universités et grandes écoles, avec des expériences significatives en Afrique et à l'International.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre bureau de Brazzaville, un Manager Conseil.

En rejoignant notre équipe, vous serez amené à mettre vos compétences au service de clients de prestige de tous les secteurs d'activités. Notre gestion des talents vous permettra de bénéficier d'un parcours de formation de qualité et de développer vos aptitudes.

#### Vos missions

Au sein de notre équipe Conseil, vous êtes en charge de :

- Contribuer activement au développement commercial ;
- Développer une offre Conseil et/ou un secteur d'activité ;
- Encadrer la bonne réussite des missions ;
- Animer et former une équipe de consultants ;
- Basé à Brazzaville, vous contribuerez au développement du nouveau bureau de Deloitte (entretiens clients, actions commerciales, réponses à appel d'offres et propositions commerciales, participations aux événements locaux et éminence, gestion et RH).

Deloitte au Congo recrute des Managers possédant un fort esprit entrepreneurial, orienté satisfaction client et souhaitant développer leurs compétences au sein d'un grand cabinet international.

Vous serez formé(e) à la méthodologie Deloitte et aurez l'opportunité de travailler

au sein d'équipes pluridisciplinaires et internationales.

#### Votre profil

Vous avez quinze (15) ans d'expérience professionnelle minimum

Dont dix (10) ans d'expérience professionnelle minimum dans la gestion de projet/la conduite du changement/le renforcement de capacités

Expérience minimale attendues :

- Expérience au contact de deux (2) sociétés d'électricité en Afrique subsaharienne en dehors du Congo ;
- Expérience en conduite du changement
- Expérience en pilotage de projet ou assistance au pilotage de projet
- Si cette expertise est apportée par un profil à distance de type Directeur de projet, alors au minimum deux (2) expériences de direction de projet à distance.
- Si cette expertise est apportée par un chef de projet résident « sénior », alors au minimum une (1) expérience résidente dans un pays en développement.

#### Seront valorisées :

- Une formation en pilotage de projet et/ou conduite du changement et/ou renforcement de capacité
- Une formation d'ingénieur BAC+5 en électricité
- Les expériences en conduite du change-

ment, surtout dans les pays en développement ;

- Les expériences en pilotage de projet ou assistance au pilotage de projet, en particulier dans le cadre de financements de bailleurs internationaux
- Les expériences résidentes dans les pays en développement ;
- Les expériences en Afrique subsaharienne et en particulier au Congo
- La diversité des expériences dans le secteur électrique (Transport, Commercial, Distribution, Informatique...)

#### Dépôt des candidatures Deloitte Congo

•Bureau de Brazzaville  
Immeuble BSCA - 7<sup>ème</sup> étage  
Brazzaville  
Standard : 05 314 33 67

•Bureau de Pointe-Noire  
Immeuble Lincoln Immoco  
7<sup>ème</sup> étage  
Avenue Charles de Gaulle  
Standard : 05 714 33 67

•Dépôt par courriel :  
cgcontact@deloitte.com  
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 février 2022

## L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

# Des échanges autour du cancer relancent les matinées scientifiques

Une journée scientifique a été organisée le 4 février par l'Hôpital général de Loandjili, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer. Une activité qui a eu lieu en présence du Pr Henri Monabeka, directeur général des soins et services de santé.

C'est sur le thème « Pour des soins plus justes » qu'a été organisée la journée qui a réuni des médecins, spécialistes, experts et de nombreux participants venus échanger sur le cancer qui chaque année cause de nombreux décès dans le monde. En effet, cette maladie a occasionné en 2020 dans le monde 19,3 millions de nouveaux cas. Elle est la deuxième cause de décès dans le monde avec environ dix millions de morts par an. 30 % des enfants africains atteints de cancer survivent à cette maladie contre 80 % dans les pays à revenus élevés.

A Pointe-Noire, les moyens de lutte contre le cancer sont ignorés par la population et parfois même par certains soignants. C'est ainsi que dans le cadre de la célébration de cette journée, l'Hôpital général de Loandjili a voulu apporter sa contribution dans la lutte contre le cancer en organisant une matinée scientifique, a dit Sidonie Plaza, directrice générale de cet hôpital. « L'objectif général de cette matinée scientifique est de sensibiliser la population, les autorités congolaises, ainsi que les partenaires à la



problématique de la maladie cancéreuse au Congo et à celle de l'égal accès à sa prévention, son diagnostic et à son traitement précoce qui sauverait des vies», a-t-elle ajouté.

Pour elle, cette journée permet aussi à cet hôpital de renouer avec l'organisation des activités scientifiques et d'informer la communauté scientifique de ce que désormais se tiendra chaque

année la journée scientifique. Une initiative saluée par le Pr Henri Monabeka, directeur général des soins et services de santé qui a encouragé les organisateurs à multiplier ce genre d'activités bénéfiques au personnel soignant mais aussi à la population.

Plusieurs panels et sous-thèmes ont été présentés, notamment cancer de l'enfant, cas de cancer du sein sans oublier les commu-

À la fin de la journée scientifique/Adiatications libres. Des communications qui ont permis d'élargir les connaissances sur les moyens de prévention de cancers, les centres de prise en charge, les moyens diagnostics et thérapeutiques, les entreprises contribuant à la prise en charge des cancers.

A l'issue des travaux, au cours desquels les participants ont débattu entre autres sur l'offre,

le diagnostic, l'organisation, l'accessibilité, des soins et des services, ils ont recommandé à l'endroit de l'hôpital général de Loandjili, du point de vue de la prévention diagnostic, d'initier davantage et de participer aux activités de prévention et de prise en charge de la maladie cancéreuse, à travers les actions suivantes: formations initiales et continues des oncologues médicaux et chirurgicaux ainsi que des anatomo-histopathologistes, développement du télédiagnostic, des partenariats visant l'amélioration du plateau technique, du point de vue de l'offre thérapeutique, intégration de la démarche qualité et la gestion des risques de cancérologie. Au programme de lutte contre le cancer de décentraliser ses activités dans les départements pour une meilleure opérationnalisation. Aux partenaires techniques et financiers, une implication plus importante et équitable afin de réduire les inégalités dans l'accès à la prise en charge de qualité entre les pays à revenu élevé, et ceux à faible revenu. La création d'un institut d'oncologie a également été souhaitée.

**Hervé Brice Mampouya**

## ŒUVRES SOCIALES

## Le Lions Club Ndji Ndji soutient l'orphelinat Inzo ya bana de Mongo Mpoukou

Un don de vivres divers a été fait le 5 février par le Lions Club Pointe-Noire Ndji Ndji à l'orphelinat Inzo Ya Bana, situé dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou de Pointe-Noire.

Après la collecte de dons alimentaires au supermarché Casino par les membres du Lions Club Pointe-Noire Ndji-Ndji, Kevin Aymard Bossoto, président dudit club, accompagné de plusieurs membres et de son club Leo ont remis des vivres aux enfants de l'orphelinat Inzo ya bana. Des vivres composés essentiellement de sacs de riz, fromage, beurre, lait, boîtes de conserve, spaghettis, gâteaux, eau minérale, yaourt et bien d'autres produits de consommation courante d'une valeur de plus d'un million FCFA.

Ce geste de cœur et d'amour, favorablement accueilli par les bénéficiaires, fait partie du credo du Lions club, à savoir apporter de l'aide au prochain. Sur le plan local comme à l'échelle mondiale, les membres du Lions club se distinguent par leur sens du partage, de la gé-



Une vue du don de vivres/DR

nérosité et d'amour.

Le Lions Clubs International est la plus grande organisation de clubs de service humanitaire au monde. Présent dans plus de deux cents nations et régions du monde, il compte près d'un million et demi de membres répartis sur plus de 48 000 clubs. Depuis 1917, les Lions clubs multiplient les activités de service humanitaire, grâce au soutien financier de la Fondation du Lions Clubs International. Les initiatives répondent aux défis les plus préoccupants pour les Lions Clubs, notamment la lutte contre la cécité, la malnutrition, le cancer infantile et le diabète, ainsi que sur la protection de l'environnement. Chaque année, les Lions Club apportent de l'aide à près de deux cents millions de personnes dans le monde.

**H.B.M.**

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## AS Otohô défie le TP Mazembe ce dimanche

L'As Otohô affrontera, le 13 février à Lubumbashi, le Tout puissant Mazembe en match comptant pour la première journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. C'est la première confrontation entre les deux clubs en compétition officielle.

Le tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football a placé l'AS Otohô dans un groupe relevé dans lequel elle devra affronter le TP Mazembe, Coton sport de Garoua et Al Masry d'Egypte avec pour enjeu la sélection des deux premières équipes de cette poule qui disputeront les quarts de finale. Ce sera, d'ailleurs, un exploit si l'équipe championne du Congo en titre accédait à cette étape.

D'abord, il faut prendre les matches tels qu'ils viennent. Le hasard du calendrier ou pas, l'AS Otohô entame cette manche décisive en affrontant le club le plus titré du groupe, donc logiquement le favori. Au niveau national, le TP Mazembe est le leader du championnat de la République démocratique du Congo après dix-sept journées. Il compte quatorze victoires contre trois matches nuls. Sur le plan continental, le TP Mazembe est cinq fois vainqueur de la Ligue africaine des champions, notamment en 1967, 1968, 2009, 2010 et 2015 et deux fois vainqueur de la Coupe africaine de la Confédération sans compter les finales perdues. Un adversaire redoutable qui n'a pour obsession que gagner les trophées conti-



L'AS Otohô affrontera TP Mazembe ce week-end/Adiac

nentaux.

En face, le club d'Oyo ne dispute la phase de la Coupe de la confédération que pour la deuxième fois. L'As Otohô a beaucoup appris de sa première expérience lors de la saison 2018-2019. Bien que n'ayant pas réussi à sortir de la phase de poules, dans l'ensemble le bilan d'As Otohô n'était pas aussi catastrophique. Elle avait concédé trois défaites dont deux à l'extérieur, notamment 0-3 contre la Renaissance Berkane et 1-2 face à Hus Agadir avant celle concédée à domicile face au Raja de Ca-

sablanca 1-4. Elle avait battu Hus Agadir 1-0 puis fait jeu égal 0-0 au Maroc face au Raja et 1-1 contre Berkane.

La dernière Coupe d'Afrique des nations disputée au Cameroun a confirmé la thèse selon laquelle il n'y a plus de petites équipes. Il suffit de croire à son potentiel. Pour cette campagne, le représentant congolais veut faire mieux, à savoir sortir de la phase de groupe. Comme le plus long voyage commence par le premier pas, il faut commencer d'abord par signer sa première victoire à l'extérieur dans une phase de

poules. L'As Otohô a le moyen d'embêter le TP Mazembe à condition d'être engagée, déterminée et concentrée de la première à la dernière minute en faisant preuve de discipline tactique. Une simple erreur de concentration fera le bonheur de l'un des grands du continent. Lors des préliminaires, l'As Otohô avait multiplié ces erreurs. Et Alou Badra Diallo justifiait le manque de rythme de ses poulains par l'absence du championnat au niveau national. Aujourd'hui, il n'y a plus d'excuses car après onze journées l'AS Otohô est en tête

avec vingt-sept points (sept matches gagnés dont un par forfait et trois nuls). Avant de se déplacer à Lubumbashi, l'As Otohô a livré deux matches respectivement face aux Diables noirs (2-2) et une courte victoire face à l'Etoile du Congo. Des rencontres au terme desquelles le coach d'Otoho a tiré d'énormes enseignements.

« Ce n'est pas facile. C'est un derby. L'Etoile du Congo est une bonne équipe et nous devons nous contenter de ces trois points tout en restant toujours vigilants dans la perspective de préparer nos matches de la coupe d'Afrique. Ce sont des matches qui nous font du bien parce que nous rencontrons beaucoup de résistance actuellement. Pour la suite, nous mettons le cap sur Lubumbashi, dimanche, et on verra le reste », a déclaré l'entraîneur de l'As Otoho après la victoire contre l'Etoile du Congo. Même si le bilan à l'extérieur ne plaide pas en sa faveur, l'AS Otohô est obligée de livrer un match de qualité à Lubumbashi car dans cette lutte pour la qualification, il ne faut surtout pas manquer le début.

**James Golden Eloué**

## TRANSFERTS

## Thievy Bifouma à Bursaspor, la dernière chance de relance ?

Disparu des feuilles de matches depuis 2020, Thievy Bifouma va finir la saison à Bursaspor, actuel 16e de deuxième division turque. Plan de relance ou chant du cygne pour le chouchou des supporters congolais ?

Cinq-cents-cinq jours après son dernier match officiel connu, Thievy Bifouma s'est engagé, mardi, en faveur de Bursaspor, mal classé en Lig A, le second échelon turc.

L'attaquant de 30 ans retourne donc en Turquie, dix-mois après son départ du Yeni Malatyaspor pour le FC Shenzhen.

En Super League chinoise, le deuxième meilleur buteur de la sélection congolaise s'est peu à peu éteint (seulement 9 matches, 1 passe décisive). Régulièrement blessé, le natif de Saint-Denis, qui n'a pas marqué le moindre but en Chine, collectionne les déboires : rapidement retiré de l'effectif, il est poussé vers la sortie.

Alors que son transfert en 2<sup>e</sup> division chinoise est annoncé, en avril 2021, on ne trouvera aucune trace d'un match joué avec le FC Helongjiang Ice City.

Seulement visible sur les réseaux sociaux, Thievy Bifouma a égale-



Le club de Bursaspor a annoncé mardi l'arrivée de Thievy Bifouma (facebook)

ment manqué de nombreux rendez-vous avec la sélection : l'amical contre la Gambie et la double confrontation face à Eswatini en

2020. Puis, après un retour peu convaincant en mars 2020, toute la calamiteuse campagne de qualification pour le Mondial 2022.

En Turquie, où il a disputé 106 matches avec quatre clubs, Bifouma va découvrir les bas-fonds de l'anonyme deuxième division,

puisque Bursaspor est 16e et premier relégable. Cependant, la situation de l'ancienne équipe de Dzon Delarge n'est pas dans une situation inextricable : elle ne compte qu'un point de retard sur le premier non-relégable, à quinze journées du terme du championnat.

Reste à connaître la forme physique de Bifouma : on suppose qu'il s'est entretenu avec un préparateur physique. Cela ne remplace bien évidemment pas l'entraînement collectif ni les matches. On verra dès vendredi soir si l'international congolais sera dans le groupe pour le déplacement à Samsunspor.

Avant peut-être un retour en sélection le mois prochain si les instances du football organisent un regroupement des Diables rouges. Mais comme le dit (presque) le proverbe, « avec des si, on mettrait Brazzaville en bouteille ».

**Camille Delourme**